



ORANGE DOIT SE RETIRER DE LA PALESTINE OCCUPÉE

France Télécom - Orange doit rompre son accord avec Partner Communications, société de téléphonie mobile israélienne actrice de la colonisation de la Palestine.

- *France Télécom, en échange d'une redevance, autorise Partner Communications à utiliser la marque Orange et lui procure assistance en marketing et achat de matériel.*
- *Protestons auprès des responsables d'agences locales Orange.*
- *Protestons auprès des services commerciaux : voir au dos.*
- *Orange dispose d'implantations dans le monde entier. Signons et faisons circuler la pétition internationale disponible sur notre site : www.france-palestine.org/France-Telecom-Orange-doit-rompre*

La 4^{ème} Convention de Genève de 1949 interdit l'implantation de population et l'exploitation économique de territoires occupés.

France Télécom - Orange est engagé dans une collaboration avec un partenaire qui :

- viole le droit international et les Conventions de Genève en installant ses 176 antennes et relais, ses boutiques sur des terres confisquées par l'occupation militaire et les colons ;
- ne paie pas les taxes dues à l'Autorité Palestinienne pour l'utilisation de ses fréquences ;
- profite de l'interdiction faite par l'armée israélienne aux opérateurs palestiniens d'installer leurs antennes dans 60% de la Cisjordanie, ce qui oblige les Palestiniens à utiliser les opérateurs israéliens pour les appels entre régions ;
- assure avec son réseau le service aux colons, aux militaires et à l'armée d'occupation israélienne.

France Télécom - Orange, en concluant cet accord, conforte et soutient la colonisation israélienne.

Or la colonisation est un obstacle majeur à la création de l'État palestinien et à une paix conforme au droit international.



BOUTIQUE PARTNER ORANGE DANS LA COLONIE D'ARIEL



ANTENNES DANS LA COLONIE DE MIGRON

ORANGE DOIT SE RETIRER DE LA PALESTINE OCCUPÉE

Ne pas jeter sur la voie publique

France Télécom - Orange doit rompre son accord avec Partner Communications, société de téléphonie mobile israélienne actrice de la colonisation de la Palestine.

- *France Télécom, en échange d'une redevance, autorise Partner Communications à utiliser la marque Orange et lui procure assistance en marketing et achat de matériel.*
- *Protestons auprès des responsables d'agences locales Orange.*
- *Protestons auprès des services commerciaux : voir au dos.*
- *Orange dispose d'implantations dans le monde entier. Signons et faisons circuler la pétition internationale disponible sur notre site : www.france-palestine.org/France-Telecom-Orange-doit-rompre*

La 4^{ème} Convention de Genève de 1949 interdit l'implantation de population et l'exploitation économique de territoires occupés.

France Télécom - Orange est engagé dans une collaboration avec un partenaire qui :

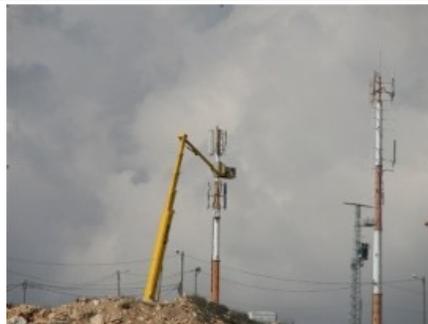
- viole le droit international et les Conventions de Genève en installant ses 176 antennes et relais, ses boutiques sur des terres confisquées par l'occupation militaire et les colons ;
- ne paie pas les taxes dues à l'Autorité Palestinienne pour l'utilisation de ses fréquences ;
- profite de l'interdiction faite par l'armée israélienne aux opérateurs palestiniens d'installer leurs antennes dans 60% de la Cisjordanie, ce qui oblige les Palestiniens à utiliser les opérateurs israéliens pour les appels entre régions ;
- assure avec son réseau le service aux colons, aux militaires et à l'armée d'occupation israélienne.

France Télécom - Orange, en concluant cet accord, conforte et soutient la colonisation israélienne.

Or la colonisation est un obstacle majeur à la création de l'État palestinien et à une paix conforme au droit international.



BOUTIQUE PARTNER ORANGE DANS LA COLONIE D'ARIEL



ANTENNES DANS LA COLONIE DE MIGRON

Pour protester auprès de France-Télécom Orange :

- **Si vous êtes client d'une ligne fixe France Télécom Orange : téléphonez au 10 14**
- **Si vous êtes client d'une ligne mobile Orange ou Orange Open : téléphonez au 39 70**
- **Si vous n'êtes pas client de France-Télécom Orange : contactez le service commercial au 0800 830 800**

Par exemple:

J'ai appris que France Télécom - Orange a conclu un partenariat technique et commercial avec une société de téléphonie israélienne Partner. Cette société a des relais téléphoniques qui servent à l'armée et aux colons en Territoires palestiniens occupés. Ces relais sont de plus fréquemment implantés sur des terres privées palestiniennes confisquées à cet effet par l'armée israélienne. Elle dispose aussi de boutiques à l'enseigne Orange dans des colonies.

Je suis scandalisé que France Télécom - Orange se fasse complice d'une entreprise coloniale.

Je le fais savoir autour de moi à tous mes réseaux.

Je vous demande de mettre fin à votre partenariat avec cet opérateur israélien.

Pour protester auprès de France-Télécom Orange :

- Si vous êtes client d'une ligne fixe France Télécom Orange : téléphonez au 10 14
- Si vous êtes client d'une ligne mobile Orange ou Orange Open : téléphonez au 39 70
- Si vous n'êtes pas client de France-Télécom Orange : contactez le service commercial au 0800 830 800

Par exemple:

J'ai appris que France Télécom - Orange a conclu un partenariat technique et commercial avec une société de téléphonie israélienne Partner. Cette société a des relais téléphoniques qui servent à l'armée et aux colons en Territoires palestiniens occupés. Ces relais sont de plus fréquemment implantés sur des terres privées palestiniennes confisquées à cet effet par l'armée israélienne. Elle dispose aussi de boutiques à l enseigne Orange dans des colonies.

Je suis scandalisé que France Télécom - Orange se fasse complice d'une entreprise coloniale.

Je le fais savoir autour de moi à tous mes réseaux.

Je vous demande de mettre fin a votre partenariat avec cet opérateur israélien.

